



Transparence

Entreprises adaptées



ESAT



Hébergements



Novembre 2013
N° 17
Sommaire

La personne handicapée mentale vieillissante..... p.1
Au fil des mois p.2
Le point scientifique du Docteur Soldati p.2
Cinq retraités heureux aux Foyers Bernard-Fagot p.3
Interview : UGAP à Montpellier..... p.4
Interview : Domaine de Saint Paul..... p.4
L'APEI de Saint-Amand-Montrond, plus de 30 ans au service
de la personne en situation de handicap..... p.4

édito

Pour la première fois en France depuis la promulgation de la loi du 11 février 2005 sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », un Conseil Général et l'Etat viennent d'être condamnés par un tribunal administratif à trouver un établissement spécialisé pour accueillir une jeune fille en situation de handicap, tout juste majeure. Cette décision de justice répond pleinement aux demandes de la famille.

Une procédure devant un tribunal n'avait, jusqu'ici, jamais été lancée pour défendre le droit à la compensation et le droit à la vie pour les personnes handicapées.

Cette condamnation est un changement dans la prise en considération des difficultés que rencontrent les parents en quête d'un établissement d'accueil spécialisé pour leurs enfants en situation de handicap. Le manque de places mais aussi le manque de coordination au niveau national rendent la recherche pénible et angoissante pour des familles qui ne peuvent s'abandonner à la fatalité.

Les difficultés d'accueil sont semblables pour les enfants, les adultes en situation de handicap mais également pour ceux qui atteignent l'âge de la retraite. Le manque d'établissements d'accueil spécialisé est un « handicap » supplémentaire pour ces personnes qui ont besoin d'une prise en charge spécifique.

L'Etat se doit pour les années à venir - et c'est dans le sens de ce jugement - de trouver les meilleures solutions pour que les personnes en situation de handicap ne soient plus obligées de faire appel à la justice pour obtenir le droit d'avoir un hébergement ou une solution adaptés.

Rejoignez-nous
sur Facebook et
sur Twitter !



La personne handicapée mentale vieillissante

Définition du vieillissement

Le vieillissement a toujours existé, que ce soit chez les êtres humains, les animaux ou les végétaux. Le vieillissement fait partie de l'ordre des choses de la vie. Mais depuis plusieurs décennies, l'espérance moyenne de vie de l'homme connaît une phase de croissance la plus rapide de toute l'histoire de l'humanité. Selon des études faites en 1998 par le CCNE (Comité Consultatif National d'Ethique pour les sciences de la vie et de la santé) : « En France (...), dès 2010, il y aura plus de personnes âgées de 60 ans que de personnes de moins de 20 ans ». Selon l'Institut Européen du Vieillissement, « le vieillissement serait le résultat d'une lutte permanente mais à l'issue toujours fatale, entre l'efficacité des systèmes de maintenance et de réparation de l'organisme et l'intensité de certains processus qui tendent à l'altérer et à le dégrader. L'équilibre des forces en présence est influencé de façon variable par des facteurs énergétiques, génétiques et environnementaux propres à chaque individu ».

Chaque individu, du fait des

caractéristiques qui lui sont propres, n'est pas confronté aux effets du vieillissement au même âge. Si le vieillissement se manifeste de façon visible sur le plan physique, ses conséquences sont également d'ordre fonctionnel, psychologique et comportemental.

La longévité de la vie devrait encore progresser. De ce fait, le vieillissement risque fort de devenir un problème majeur de notre société dans les années futures, notamment dans le domaine économique. Mais il convient également d'aborder ce problème dans sa « dimension éthique ».

Les conséquences du vieillissement chez les personnes handicapées mentales

Bien que les effets du vieillissement apparaissent précocement chez les personnes handicapées mentales, ces dernières ont elles aussi bénéficié de cette augmentation de l'espérance de vie.

Il s'agit même pour ces personnes d'un bond spectaculaire de l'avancée en âge. Une étude faite en 1991 à la fondation John Bost en Dordogne

atteste de cette avancée spectaculaire chez les personnes adultes mentales vieillissantes. Cette étude met en comparaison deux périodes, 1972-1979 et 1980-1990. Toutes catégories de handicap confondues, l'âge moyen de décès est de 47,31 ans pour la première période et de 59,77 ans pour la seconde. Soit un différentiel de l'avancée en âge entre les deux périodes de 12,46 ans. Plus spectaculaire encore, le différentiel entre les deux périodes chez les personnes atteintes de déficience profonde et polyhandicaps, qui est de 19,15 ans. Enfin, toujours dans le cadre de la même étude, le différentiel pour les personnes atteintes de trisomie 21 est de 13,83 ans, l'âge moyen de décès étant pour la période située entre 1980-1990, de 48,56 ans et cette avancée ne cesse de progresser.

Il y a un peu plus d'une vingtaine d'années, les personnes atteintes d'un handicap mouraient subitement. Plus le handicap était lourd, plus la mort survenait rapidement. Ces personnes ne connaissaient pas comme aujourd'hui un passage plus ou moins prolongé par l'âge de la vieillesse. On vit plus longtemps

avec des incapacités. Pour les personnes atteintes d'handicap mental auxquelles se sont parfois associées d'autres formes de déficiences, il faut rajouter le vieillissement, « le vieillissement en plus ». Certes, il s'agit d'un phénomène naturel mais qui vient se surajouter au titre d'une nouvelle « incapacité ». À l'origine, une personne handicapée est une personne qui est plus ou moins vulnérable et dépendante en fonction de son handicap. Cette vulnérabilité et cette dépendance s'accroissent avec le vieillissement.

Cette nouvelle étape ou, comme le dit joliment le titre du livre de Nancy Breitenbach « une saison en plus », qu'est la vieillesse dans la vie des personnes handicapées mentales a pour conséquences une augmentation de la dépendance et une assistance sur le plan médical plus importante. En général, avec le vieillissement apparaissent des pathologies somatiques liées à la vieillesse (cataracte, démence de type Alzheimer, pathologie vasculaire, infections respiratoires, syndromes dépressifs, cancers, incontinences, etc.). Pour les personnes handicapées mentales vieillissantes,

apparaissent de nouvelles formes de déficience, de type organique et psychopathologique.

Pour les institutions qui ont comme mission d'accompagner des personnes handicapées mentales, les incidences du vieillissement ont des conséquences sur les modes de prise en charge à mettre en action. Depuis plusieurs années déjà, l'APEI de Saint-Amand-Montrond est passée d'un mode de prise en charge global (modèle des années 70), à un mode d'accompagnement individualisé. Malgré cela, l'Association, comme beaucoup d'autres associations se trouve confrontée aux problèmes de vieillissement des personnes qu'elle accueille au sein de ces établissements. Consciente de cette problématique, l'APEI de Saint-Amand-Montrond a fait le choix de développer un projet de création d'une Maison de Retraite pour personnes handicapées mentales vieillissantes, apte à répondre aux besoins spécifiques de la personne handicapée vieillissante impliquant des modes d'accompagnement de plus en plus individualisés.



...le programme des activités et animations est toujours riche et varié, comme en témoignent les photos ci-dessous :



Trois ruches pédagogiques ont été implantées à Saulzais-le-Potier par l'ESAT Vernet Industriel.



Départ en retraite d'Hugues de Saint-Sernin (au centre), responsable de la section espaces verts de l'ESAT depuis 20 ans.



L'assemblée générale 2013 de l'APEI Saint-Amand-Montrond a eu lieu pour la troisième année consécutive aux foyers Bernard-Fagot.



Alexandre Salvi, personne en situation de handicap de l'ESAT, a offert des peintures à la ville de Châteauneuf-sur-Cher. © Photo : CentreFrance



De nouvelles activités au sein de l'ESAT Vernet Industriel : la culture, la récolte et le conditionnement de fraises vendues localement.



L'AEP (Association d'Education Populaire) de Couy a fait un don aux résidents du foyer de vie Bernard-Fagot. © Photo : CentreFrance



Un atelier de peinture pour un groupe de soixante personnes en situation de handicap de l'ESAT Vernet Industriel. © Photo : CentreFrance



Le point scientifique du Docteur Soldati

Le vieillissement des personnes en situation de handicap mental

La frontière chronologique pour l'âge de la retraite dans notre pays où l'on oppose l'âge actif à la vieillesse, frontière fixée entre 60 et 65 ans, n'est pas applicable pour les personnes souffrant d'un handicap mental.

Qu'en est-il aujourd'hui ? On sait que l'on peut parler de vieillissement précoce dans les pathologies génétiques comme la trisomie 21, dans les syndromes d'arriération mentale profonde où la durée de vie est directement proportionnelle à la gravité de la déficience : atteinte du système cardiovasculaire, existence d'une hypertension artérielle, d'un poids qui augmente souvent avec l'âge, d'une déformation de la colonne vertébrale ou d'une hypothyroïdie chronique.

Quels sont les facteurs qui aggravent l'avancée en âge des personnes handicapées mentales ? Deux phénomènes concernent plus particulièrement les handicapés mentaux : les états de désadaptation liés à des ruptures d'équilibre précaire avec

l'environnement et les phénomènes d'usure où l'on peut assister à un effondrement de l'autonomie. Pour les professionnels qui encadrent les personnes en situation de handicap dans nos établissements, il a été noté que les personnes handicapées mentales, d'un point de vue cognitif, sont désorganisées lorsqu'il s'agit de s'adapter et de maîtriser des situations nouvelles. Or l'âge de la retraite va signifier rupture, travail de deuil par rapport à l'activité professionnelle et à la reconnaissance sociale, découverte souvent de temps libre, de loisirs à organiser, etc.

La majorité des personnes en situation de handicap qui travaillent dans les établissements de travail protégé réalisent un ancrage relationnel et affectif centré pratiquement exclusivement sur leurs collègues de travail. L'arrêt de l'activité professionnelle a des conséquences négatives dans leur équilibre.

À l'âge de la retraite, il faut retenir aussi

que leurs parents sont souvent disparus, la fratrie a pu s'éclater, travailler dans d'autres régions et ainsi les liens familiaux peuvent être distendus. Ce qui prime ce sont les liens professionnels. D'ailleurs, les marqueurs de l'évaluation d'un bien-être en situation professionnelle (ESAT ou Entreprise Adaptée) regroupent la capacité relationnelle, l'acceptation du travail, l'intérêt pour les produits fabriqués. Tous les clients qui viennent visiter les structures ont droit aux nombreuses questions des personnes en situation de handicap concernant la qualité des produits qu'elles ont fabriqués.

Enfin, nous avons déjà vu à travers d'autres articles, l'angoisse que représente chez la personne handicapée la notion de temps libre car l'organisation d'un loisir suppose une initiative propre, réclame une certaine autonomie.

Quelles réponses apporter ? Comme pour les personnes âgées, la création d'une « institution ordinaire » obéit plus

souvent à des opportunités locales qu'aux caractéristiques des usagers. Les solutions actuelles sont peu adaptées à la personne souffrant de handicap mental. La relégation de la personne handicapée mentale dans des institutions pour personnes âgées « ordinaires » accroît le sentiment de rupture et de déséquilibre, accélère la perte des acquis. Partant du principe que la personne en situation de handicap est une personne avec son histoire individuelle, l'APEI de Saint-Amand-Montrond veut préserver et permettre à celles et ceux qui ont travaillé dans ses établissements de pouvoir poursuivre le troisième et quatrième âge dans des conditions adaptées.

Aussi, le projet de la création d'une structure pour personnes en situation de handicap mental arrivant à l'âge de la retraite, a été décidé en conseil d'administration c'est-à-dire par les parents eux-mêmes. Ainsi la personne ne verra pas s'effondrer tout ce qu'elle a pu apprendre durant sa vie.

Cinq retraités heureux aux Foyers Bernard-Fagot

On ne peut que se réjouir de constater que l'espérance de vie des personnes en situation de handicap augmente tout comme celle de la population générale. Depuis 2010, l'APEI de Saint-Amand-Montrond accueille cinq retraités. Rencontre avec eux et un salarié de L'Artisanerie qui espère pouvoir passer sa future retraite dans son logement actuel.

Marcel Morin, salarié à l'Artisanerie

Transparence : Marcel Morin, pouvez-vous vous présenter et où travaillez vous ?

Marcel Morin : Je suis un enfant de l'assistance publique, né le 30 novembre 1954 à Vierzon. Le docteur Patrick Soldati m'a fait rentrer à l'APEI de Saint-Amand-Montrond en 1981. J'ai commencé à travailler au CAT, de la rue Sarraut, qui venait juste d'ouvrir. Puis, je suis allé à L'Artisanerie, située rue Marengo, où à l'époque on n'était que six ! Sous le contrôle de mon responsable Dominique, je remplissais les bons et les étiquettes à la main, car on n'avait pas encore l'informatique. Actuellement, toujours à l'entreprise adaptée L'Artisanerie, je suis à la section « expéditions ». Avec l'accompagnement de ma responsable Brigitte, je travaille en binôme avec Rémy, sourd et muet.

Transparence : Quelles tâches accomplissez-vous ?

Marcel Morin : Rémy récupère les colis mis dans les rayons puis les dispose dans un chariot. Je prends ces paquets, je scanne les bons et je colle les étiquettes sur les envois. Je trie les colis car

nous travaillons avec différents transporteurs selon le poids des objets à expédier. Ensuite, une autre personne récupère les colis pour les mettre sur les palettes enlevées par les prestataires. Dans notre service, nous expédions les produits fabriqués par L'Artisanerie.

Transparence : Comment se passe votre journée ?

Marcel Morin : Je travaille de 8h à 12h. De 12h à 13h30, je déjeune au foyer des jeunes travailleurs situé derrière L'Artisanerie. Je reprends le travail de 13h30 jusqu'à 18h. Suivant les mois, nous sommes dans l'entreprise adaptée du lundi matin au jeudi soir ou du lundi matin au vendredi midi. J'habite seul à Saint-Amand-Montrond, dans une maison individuelle. Sous curatelle gérée par l'APEI, une personne m'aide pour faire mes courses, souvent le vendredi après-midi. Une femme de ménage vient aussi pour entretenir mon logement. Quand je rentre chez moi le soir, je me change, prends ma douche puis je dîne. Je regarde la télévision, notamment les informations, « Plus belle la Vie » et aussi les séries policières que j'aime bien.

Les retraités des Foyers Bernard-Fagot

Cinq personnes retraitées vivent aux foyers Bernard-Fagot, depuis leur ouverture le 1^{er} avril 2010. Faisons leur connaissance.

Julien Hurtebise : Julien a 64 ans. Il est à l'APEI de Saint-Amand-Montrond depuis 1976 où, jusqu'en 2010, il a travaillé à l'ESAT Vernet Industriel, le plastique et le carton. Il a également mis sous film des livres et effectué des montages électriques. Autonome, il était hébergé au foyer-logement de Saulzais-le-Potier. Julien affirme : « Je jardine avec l'aide d'un éducateur. Trois fois par semaine, je vais acheter le quotidien local pour le foyer. Je peins des chevaux, à la gouache, tous les quinze jours et participe à l'atelier cuisine où on mange avec les quatre autres retraités et le moniteur, le repas qu'on a préparé. Le jeudi après-midi, je fais de la carriole tractée par les ânes. Je vais également pêcher à l'étang de l'APEI. Je mange au self midi et soir et je me couche vers 22h. J'entretiens ma chambre. Je me plais ici ».

Françoise Egrot : Sourde et muette, Françoise est la sœur de Rémy, le collègue de Marcel à L'Artisanerie. Elle a le même âge que Julien. Après avoir travaillé dans un ESAT d'une autre association, elle a été accueillie à l'APEI de Saint-Amand-Montrond en 1991. Elle a travaillé jusqu'en 2010, à l'ESAT Vernet Industriel, en sous-traitance et habitait, elle aussi, au foyer-logement de Saulzais-le-Potier. Françoise aime peindre et les jeux de société, participer à l'atelier cuisine, faire des balades, sortir à Saint-Amand-Montrond car elle est autonome. Elle va également à la piscine. Elle déjeune au self et mange chez elle le soir. Elle aime bien avoir sa tranquillité.

Yolande Berjamine : Yolande est née en 1953. Même si elle est à l'APEI de Saint-Amand-Montrond depuis 1977, elle restait vivre dans sa famille. Ce n'est qu'en 1983, qu'elle a intégré le foyer traditionnel, puis en 1988, le foyer éclaté. À l'ESAT, elle s'occupait de l'entretien des locaux. Yolande précise : « L'atelier cuisine me plaît ainsi que la peinture, les jeux de mémoire, les



Marcel Morin



L'AVIS D'UNE PROFESSIONNELLE

Delphine Chantriaux est chef de service éducatif du foyer de vie et du foyer dédié aux retraités, depuis leur ouverture en avril 2010. Elle nous livre ses impressions.

« Je suis chargée de l'organisation générale du foyer de vie et du foyer dédié aux retraités, ce qui représente 29 résidents. Je dirige une équipe composée de sept aide-médico-psychologiques et deux moniteurs éducateurs.

Je gère notamment la vie quotidienne des deux foyers, les relations avec les familles et les partenariats pour les activités occupationnelles...

Chaque retraité dispose d'une chambre de 30 m², qu'il peut décorer avec une partie de ses meubles. Leur chambre est équipée d'un coin cuisine, d'une douche, WC et lavabo. Dans le couloir qui dessert les cinq chambres, une salle de bain commune avec baignoire est mise à leur disposition. Tous les cinq sont bien intégrés au foyer de vie. Cela leur permet de côtoyer des personnes plus jeunes. Toutefois, ils revendiquent souvent d'avoir du calme, de la tranquillité. L'équipe éducative s'adapte à leurs besoins et à leurs problèmes de santé qui arrivent avec l'âge. On les accompagne au cabinet de leur médecin, car on favorise d'une façon générale la vie sociale et les déplacements vers l'extérieur.

Je travaille en lien direct avec Jacques Khéfig, le directeur des foyers Bernard-Fagot. Une fois par mois, avec les retraités et la psychologue, on se rencontre dans le cadre d'un groupe d'expression. Depuis la Loi 2002-2, chaque résident a un projet personnalisé, qui doit être réévalué chaque année.

Une éducatrice spécialisée est chargée de suivre l'ensemble de la réalisation de ces projets. Les personnes retraitées nous disent qu'elles sont heureuses de vivre ici, dans un environnement verdoyant, proche de la ville, avec des locaux modernes, clairs et fonctionnels ».

Transparence : Avez-vous des loisirs ?

Marcel Morin : Passionné de sport, je suis licencié au club de football, le F3CI au Châtelet et suis arbitre départemental. Je fais partie également d'un club qui s'occupe de chevaux et de Vélo Oxygène qui propose des balades en bicyclette ou en VTT.

Transparence : Comment envisagez-vous votre retraite ?

Marcel Morin : Quand l'heure aura sonné, j'espère pouvoir rester chez moi où jeme sens bien. Mais rien ne presse car j'aime ma vie actuelle ! Je continuerai à voir régulièrement Patricia, enfant de la DDASS, comme moi. Nous avons été élevés par des personnes remarquables, Monsieur et Madame Rimbart. Patricia que je considère comme ma sœur, travaille aux Foyers Bernard-Fagot. Je trouverai de quoi m'occuper pendant ma retraite !

petites balades et faire des petites courses. Midi et soir, je mange au self. De temps en temps, mon fils Jean-Paul, né en 1973 vient me voir. Il habite à Nevers. J'ai le plaisir d'avoir quatre petits-enfants ».

Guy Dagouret : Né en 1944, Guy est arrivé à l'ESAT de l'APEI de Saint-Amand-Montrond en 1982. Il vivait chez ses parents et venait travailler en vélo. En 1994, il intègre le foyer éclaté. Fiancé avec Martine, qui travaille encore, ils passent le week-end ensemble tout en dînant chez Guy. Le soir, ils regardent la télévision. Guy avoue : « Je jardine tout seul. Je plante dans mon potager des pommes de terre, des tomates... J'adore ça ! Je participe à l'atelier cuisine et je vais pêcher à l'étang. Je viens au self le midi et le week-end avec Martine qui travaille encore à l'ESAT. Mes sœurs viennent me voir de temps en temps ».

Gertrude Schubert : Née en 1950, Gertrude est à l'APEI de Saint-Amand-Montrond depuis 1976. Avant d'arriver ici en 2010, elle a habité dans différents foyers. À l'ESAT, elle a fabriqué des litières pour chats puis elle a rejoint la cuisine. Gertrude a un emploi du temps chargé : « Je vais seule le lundi à Leclerc. D'autres jours, je participe à l'atelier cuisine, je peins des ânes et des fleurs, je joue au loto et à la pétanque, et je m'amuse avec des jeux de mémoire. Je me promène dans le quartier. Le midi, je déjeune au self. Le soir, je prends mon plateau pour dîner dans ma chambre. Je regarde la télévision puis me couche vers 21h. J'ai un grand bonheur, le samedi, quand ma fille Lolita, vient me rendre visite. Elle travaille elle-même à l'entreprise adaptée Le Verdier ».

À noter que les cinq retraités peuvent aussi, à leur demande, participer à un atelier esthétique et à un atelier coiffure.



De gauche à droite, Delphine Chantriaux, Guy, Julien, Françoise, Yolande, Gertrude.



Interview : UGAP à Montpellier

Transparence : Quelle est la vocation de l'UGAP et quelle fonction y exercez-vous ?

Nadine Martinez : L'UGAP est un établissement public industriel et commercial créé en 1985, placé sous la double tutelle du ministère de l'Économie et des Finances et du ministre chargé de l'Éducation nationale. C'est la seule centrale d'achat public « généraliste » française qui vend différents produits aux administrations et aux collectivités locales. Nous avons un éventail de choix très important qui va de la petite cuillère au scanner. Les collectivités sont soumises à la réglementation des marchés publics. En passant par l'UGAP, le client public est dispensé de procédure. À Montpellier, 70 informaticiens

travaillent au sein de la direction des systèmes informatiques. Depuis une vingtaine d'années, j'ai la responsabilité du département qui assure la gestion administrative, financière et juridique des systèmes d'information de l'UGAP.

Transparence : Comment avez-vous connu l'APEI et depuis quand ?

Nadine Martinez : Je connais L'Artisanerie et Le Verdier depuis plus d'une vingtaine d'années. J'ai été démarchée à l'époque par Philippe Bernard qui, par son engagement et sa force de conviction, a permis notre rencontre et notre collaboration. Aujourd'hui, le sérieux et l'application de Daphnée Paul me permettent

de continuer à soutenir vos ateliers, notamment par l'achat de sacs poubelles, de lingettes imprégnées et de désodorisants fabriqués à L'Artisanerie.

Transparence : Quelles sont les raisons pour lesquelles vous nous soutenez ?

Nadine Martinez : Nous engageons ces achats auprès de l'APEI dans un geste purement social et citoyen. Bien sûr, cette démarche positive est prise en compte dans notre déclaration FIPHP car nous ne remplissons pas en totalité nos obligations de travailleurs handicapés.

Transparence : La qualité de nos produits ainsi



Nadine Martinez et Daphnée Paul

que nos relations commerciales vous donnent-elles entière satisfaction ?

Nadine Martinez : J'ai toujours été satisfaite par la qualité de vos fabrications et des démarches commerciales de votre Association. En vingt ans, aucun retour de produits, ni dysfonctionnement n'ont été signalés. Nous comptons bien sûr poursuivre notre relation.

Interview : Domaine de Saint Paul

Transparence : Odile Fabre, présentez-nous le domaine de Saint Paul, et quelle est votre fonction ?

Odile Fabre : Le domaine de Saint Paul, situé à Saint-Rémy-lès-Chevreuse dans les Yvelines (78) est une Société Anonyme qui exploite 32 000 m² de constructions sur une propriété de 73 hectares au sein du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Notre société emploie 21 personnes pour répondre aux exigences liées à nos activités « Centre de Séminaires » avec près de 7 000 m², et « Location d'Immobilier d'Entreprises » d'environ 30 000 m² de bureaux et de stockage. Pour ma part, je suis contrôleur de

gestion en charge des budgets de ces deux activités et de leur suivi. Par ailleurs, je gère et commercialise « l'immobilier d'entreprise », du domaine de Saint Paul composé en majeure partie de bureaux haut de gamme équipés des dernières technologies de communication et destinés principalement à des entreprises du secteur tertiaire.

Transparence : Frédérique Casanova-Lavaill, vous êtes la responsable de l'activité « Centre de Séminaires ». Quelques mots sur ce centre...

Frédérique Casanova-Lavaill : Il propose 30 salles de réunion, un hôtel de 89 chambres et plusieurs points de restauration. Notre clientèle est en grande majorité composée d'entreprises des secteurs tertiaire et secondaire qui viennent organiser des séminaires, conventions, stages ou autres événements dans nos salles entièrement équipées (video, wifi, sono). Nous assurons aussi l'hébergement et la restauration dans un cadre exceptionnel.

Transparence : Mesdames, quels produits

commandez-vous à l'APEI de Saint-Amand-Montrond ?

Odile Fabre : Depuis 1994, nous soutenons l'APEI et depuis l'exercice 2000, nous sommes en relation commerciale avec Véronique Legoff. Pour ce qui concerne mon service, nous vous réservons une partie de nos commandes de fournitures de bureaux ou produits d'entretien : sacs poubelles, désodorisants, enveloppes, chemises, matériels d'écriture, boîtes à archives, post-it... Avec votre déléguée, nous sommes en totale confiance. Nous restons dans notre budget « sans nous forcer la main » comme pratiquent vos concurrents qui nous démarchent téléphoniquement et de façon très impersonnelle.

Frédérique Casanova-Lavaill : Pour notre part, nous apprécions de pouvoir tester vos nouveaux produits tels que parfum d'ambiance, micro-fibre... mis en valeur par Madame Legoff. La qualité de vos produits facilite et améliore le travail de notre personnel en charge de l'entretien des bureaux, des salles de conférences et des sanitaires.



Transparence : Pourquoi travaillez-vous avec notre association ?

Odile Fabre : Deux axes motivent notre volonté de vous commander des produits. La qualité de vos produits fabriqués par votre personnel handicapé et l'aspect légal relatif au quota des emplois réservés auquel on ne répond pas dans la totalité. Nous faisons la différence avec les démarches téléphoniques à qui désormais nous déclinons toute offre et les excellentes relations commerciales avec Véronique Legoff qui est très conviviale et à l'écoute de nos besoins.

Frédérique Casanova-Lavaill : Il est important pour nous d'avoir ce contact direct avec les structures que nous faisons travailler. Il est motivant de voir avancer vos projets comme celui des Foyers Bernard-Fagot en son temps.



Odile Fabre, Véronique Legoff et Frédérique Casanova-Lavaill

Quelques partenaires :



L'APEI de Saint-Amand-Montrond, plus de 30 ans au service de la personne en situation de handicap

Aujourd'hui...

L'APEI de Saint-Amand-Montrond gère trois établissements de travail (deux entreprises adaptées et un ESAT) et cinq foyers (trois foyers d'hébergement et deux foyers de vie).

Les entreprises adaptées (EA) fabriquent des produits distribués par leur propre réseau commercial, à travers toute la France.

L'Artisanerie (83 salariés handicapés) fabrique, assemble et conditionne des produits de nettoyage, d'hygiène et d'entretien. La section rempaillage cannage de cet établissement a une clientèle de particuliers et de collectivités ; elle participe régulièrement à des manifestations ouvertes aux métiers d'art.

Le Verdier (41 salariés handicapés) fabrique et conditionne des articles de papeterie, des fournitures et du petit matériel de bureau.

L'établissement et service d'aide par le travail (ESAT Vernet Industriel) accueille 114 personnes

en situation de handicap dans six ateliers distincts : cartonnage, espaces verts, sous-traitance industrielle, section adaptée, cuisine centrale et blanchisserie.

Les Foyers Bernard-Fagot (104 places) se composent de trois foyers d'hébergement réservés aux travailleurs handicapés de l'ESAT (foyer traditionnel, foyer logement, foyer éclaté) de deux foyers de vie dont l'un accueille cinq personnes retraitées, et de trois places d'accueil temporaire d'urgence.

En complément et dans la continuité du service social intervenant pendant le temps de travail, en 2007, un service d'accompagnement à la vie sociale pour aider dans leurs diverses démarches personnelles, les salariés handicapés des Entreprises Adaptées et les travailleurs externes de l'ESAT a été mis en place. Ce service se charge, également, de la gestion administrative et financière de personnes mises sous protection

juridicaire, l'APEI de Saint-Amand-Montrond étant déclarée mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

En près de quatre décennies, l'évolution de la capacité d'accueil de l'APEI de Saint-Amand-Montrond a été remarquable :

1976	2013
30 travailleurs handicapés	238 travailleurs handicapés
14 résidents	104 résidents

...et demain

Pour répondre aux besoins grandissants de places d'accueil pour les personnes vieillissantes, l'APEI de Saint-Amand-Montrond a le projet d'ouvrir une nouvelle structure qui serait composée de petits pavillons de plain pied pouvant recevoir 24 à 27 personnes. Cette construction serait réalisée sur un terrain que possède déjà l'APEI de Saint-Amand-Montrond, à proximité du centre ville et de ses services.



Coordonnées commerciales

NORD 7, allée du Progrès
92173 VANVES CEDEX
Tél. : 01 45 29 30 00
Fax : 01 46 48 61 86
Mail : dirco.nord@apei.asso.fr

SUD 7, avenue Pierre Verdier
34535 BEZIERS CEDEX
Tél. : 04 67 76 02 64
Fax : 04 67 62 60 47
Mail : dirco.sud@apei.asso.fr

Transparence



Journal semestriel de l'APEI de Saint-Amand-Montrond créé en octobre 2005

Président de l'association et du comité de rédaction : Jean-Pierre Havard

Directeurs de la publication : Christian Denis, Patrick Soldati

Comité de rédaction : Michel Dangles, Claudie Loda †, Odile de Saint-Semin, Michel Huet

Conception artistique : Actif Edition - 02 47 67 55 95

Ce numéro a été tiré à 70 000 exemplaires sur papier recyclé.

21, rue Emile-Zola - 18200 Saint-Amand-Montrond - www.apei.asso.fr

